

EDITO

Comme le disait le regretté Coluche : "écrivez-nous de quoi vous avez besoin, on vous répondra comment vous en passer !"

Il semble que la Direction d'AXA France se soit inspirée de cette idée lors de la dernière séance de négociation salariale !

La Direction est venue les mains vides, sans mandat du groupe ET considère que rien ne presse puisqu'elle propose de ne négocier que pour 2023 !

Pourtant la revendication des salariés – portée par l'UDPA, dans toutes les instances depuis plusieurs mois - est simple : une revalorisation des salaires pour 2022 à la hauteur de l'inflation pour tous afin de maintenir le pouvoir d'achat.

L'UDPA demande qu'une nouvelle session de négociation s'ouvre en octobre. La Direction doit accélérer et apporter des propositions concrètes et rétroactives.

Patricia Dumas
Membre du CSE
Fonctions
Centrales



MULTIGÉNÉRATIONNEL

Octobre 2022

AXA DOIT INVESTIR DANS L'HUMAIN ET DANS SON DÉVELOPPEMENT, QUEL QUE SOIT L'ÂGE

Pour l'UDPA, ce qui ralentit la performance de l'entreprise c'est la démotivation des salariés combinée à une rémunération en berne.

Le sujet du Forum économique et social du 12 septembre organisé par AXA France était « les seniors, un enjeu sociétal et un facteur de performance pour les entreprises ».

Beau programme, mais quelle réalité dans les faits à AXA France ? Les plus de 50 ans représentent à fin 2021 environ 39 % de l'effectif !

Le taux des seniors en activité en France est l'un des plus bas d'Europe. La gestion de cette population a été déplorable et, aidés par l'Etat dans les années 2000, des plans de départs en préretraite ont été élaborés avec la justification de laisser la place aux jeunes !



Pour AXA, on constate que le groupe a profité du départ des seniors pour externaliser ses activités en Inde, au Maroc et autres... Une politique opportuniste qui ne respecte pas l'esprit de la législation.

Peut-on continuer de parler des jeunes, des mi-carrières et des seniors comme si ces populations s'opposaient ?

A l'UDPA, nous préférons parler de plan de carrière tout le long de la vie professionnelle.

En effet :

- être jeune, c'est avoir l'espoir d'une longue carrière dynamique et enrichissante en voyant de multiples exemples de salariés plus âgés.
- être à mi-carrière, c'est la certitude que cette aventure ne fait que commencer, conforté par les exemples d'une bonne gestion de carrière de nos aînés.
- être en fin carrière, c'est l'envie de donner l'exemplarité de sa carrière par sa valorisation.

Pour l'UDPA, l'état d'esprit à AXA doit changer, il faut donner l'envie d'avoir envie en mettant en place :

- une vision du parcours professionnel à court et moyen terme,
- des formations réellement opérationnelles,
- la lutte contre la « placardisation »,
- la revue de l'intégralité des classifications pour donner des perspectives d'évolution,
- le développement et l'encouragement de l'engagement associatif et territorial qui ne se résume pas à Axa Atout Cœur,
- enfin, l'ouverture des portes de nos entreprises aux cinquantenaires.

Pour atteindre ces objectifs un renforcement des fonctions RH est vital.

PÉRENNISATION DU VERSEMENT DU CRV ET DE LA PPEI EN MARS

L'UDPA SALUE L'INITIATIVE MAIS ALERTE SUR LA MISE EN ŒUVRE

Voici le déroulé des entretiens d'appréciations proposé par la Direction pour permettre un versement de la Prime de Progrès d'Equipe Individuelle et des Compléments de Rémunération Variable en mars. AXA France se cale sur le reste du groupe qui avait déjà adopté ces échéances.



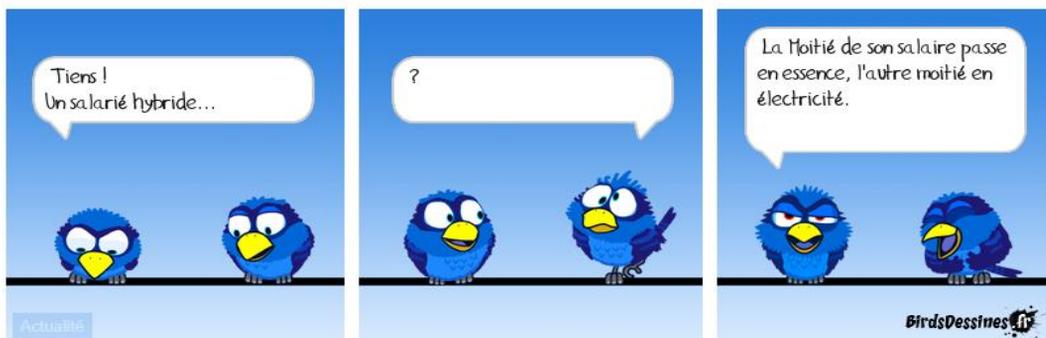
Pour l'UDPA, pérenniser le versement de la PPE et CRV en mars est une bonne décision. Ce versement anticipé permettra de soutenir les finances de chacun.

Mais l'UDPA alerte et demande à la Direction d'étendre la période d'appréciation jusqu'en février, de nombreux services connaissant une charge de travail élevée sur les mois de décembre et janvier.

L'UDPA rappelle que les managers ont des équipes de plus en plus importantes et que la période des fêtes a un impact non négligeable sur les effectifs présents et le nombre de jours ouvrés.

Les entretiens sont des moments privilégiés entre salarié et manager. L'UDPA vous conseille de prendre le temps de les préparer, **mais aussi de les réaliser.**

Vous souhaitez préparer les entretiens avec les référents UDPA : contactez-nous. Mieux vaut anticiper que réagir à posteriori.



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

L'UDPA LE RAPPELLE, DES PLANS D'ÉCONOMIES ENVISAGÉS, AUCUN REPORT DE CHARGE NE DOIT IMPACTER LES SALARIÉS.

Pour répondre à l'objectif fixé par le gouvernement de réduire de 10 % de la consommation d'énergie, AXA France envisage à court terme de :

Modifier les consignes de température des bureaux à une fourchette basse de 19°C	La Direction fournira t'elle les cols roulés et les cho 7 ?
Conseiller de n'utiliser qu'un seul écran sur 1 an. Accélérer la mise en veille. Réduire la consommation des datacenter.	La Direction prévoit t'elle d'augmenter les prises en charges d'ostéopathes, ophtalmologues (TMS ...) ?
Regrouper temporairement les salariés du T9 sur T2,3.	La chaleur humaine va t'elle compenser les baisses de températures dans les bureaux ?

A vos côtés, chaque jour



Un acteur qui compte
dans une entreprise en mutation

AGIR!

**POUR ACCOMPAGNER CHACUN SUR UN
PARCOURS PROFESSIONNEL**

**POUR MAINTENIR LES EMPLOIS
PARTOUT EN FRANCE**

**POUR ACCROITRE LE
POUVOIR D'ACHAT**

POUR ÊTRE ACTEUR DE LA RSE

VOTEZ UDPA

**Le syndicat qui vous donne la
parole**

**L'UDPA prend ses décisions en
fonction de vous.**

**C'est le SEUL, chez AXA,
qui peut revendiquer cette
indépendance !**



REJOIGNEZ NOUS !

Vous appréciez nos communications, nos analyses, nos conseils ?
Adhérer à l'UDPA c'est devenir acteur de la vie sociale de l'entreprise.



Retrouvez toutes les informations sur l'UDPA : <https://www.udpa-axa.org>

Nom		Prénom		
Entreprise		Depuis		
Métier		Email		
Tél fixe		Tél Mobile		
Adresse		CP et ville		
Cotisation	Non-cadre	Cadre	Inspection	Retraité et alternant
Par an	100 €	120 €	160 €	40 €
<input type="checkbox"/>	Par prélèvement trimestriel ou annuel (joindre un RIB)			
<input type="checkbox"/>	Par chèque à l'ordre de l'UDPA			
<input type="checkbox"/>	Par virement sur Iban FR76 3000 3031 2300 0500 7423 389 SOGEFRPP			
Déduction Fiscale : 66 % du montant de la cotisation est remboursé l'année suivante en crédit d'impôt*				
Règlement à retourner à UDPA 207 jardins de l'Arche 92000 Nanterre				

* Soit pour une cotisation de 100 €, 34 € payé au final

Votre opinion nous intéresse.
L'UDPA vous invite à lui envoyer vos questions, remarques, étonnements...
Nous pouvons les relayer dans nos tracts
service.udpa@axa.fr

VOS ÉLUS UDPA RÉPONDENT À VOS QUESTIONS.

Hassan AKID	51 99 54	Eric GRAZIANI	06 51 11 45 44	Jean-Marc PAGAU	52 87 81
Michele ALLEMAN DEQUIEDT	06 61 12 13 98	Sylvaine HARDY	07 80 97 65 88	Françoise SALA	58 46 33
Gilles BARY	54 48 02	Yassine KHESSOUMA	58 96 82	Christophe SESSIECQ	06 03 78 61 86
François BLANCHECOTTE	06 19 11 87 43	Anne-Charlotte LAUMONIER	06 07 56 95 64	Giulia SCHUMACHER	06 76 71 38 06
Xavier BOULLY	06 40 46 29 16	Dominique LE GALL	06 21 44 39 36	Christophe ROCHER	06 09 94 06 87
Yves BRETEL	56 05 45	Nathalie LOUSTALOT	06 79 61 60 97	Pascal SOULLARD	06 09 95 26 55
Pierre CLERC	06 98 53 73 00	Claudine MAGUSTO BOURGEOIS	06 60 64 93 65	Bertrand TESTU de BALINCOURT	06 84 79 30 76
Michel COLIN	01 47 74 02 19	Marie-Laure MARCHAND	06 88 53 25 47	Moussa TOURE	51 17 32
Patricia DUMAS	51 06 92	Corinne MARZOLF	57 52 76	Jean-Pierre VASSARD	52 72 29
Sophie DUMAS	52 87 35	Jaime MARTINS	06 18 44 52 22	Pourquoi pas vous ?	
Fernando JORGE	06 89 90 11 97	Katy NATIVEL	02 62 30 83 39		
Dominique GULLUSCIO	06 74 53 70 09	Nathalie PACITTI-DIAZ	57 52 02		